

Le mercredi 11 décembre 2002

CANADA

Province de Québec
Commission scolaire des
Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Assemblée extraordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais tenue le mercredi 11 décembre 2002, à 19 h, au 185 de la rue Principale à Fort-Coulonge.

Sont présents à cette assemblée mesdames Madeleine Aumond, Annette Dumouchel, Louise Larocque et Linda Lefebvre et messieurs Charles Langevin, Guy Lesage, Paul Liberty, Daniel Moreau et Reid Soucie, tous commissaires et formant quorum, de même que mesdames Anne Danis, commissaire représentant les parents (primaire) et Diane Nault, commissaire représentant les parents (secondaire).

Absences motivées : Mme Pierrette Guertin
 Mme Denise Miron Marion
 Mme Line Renaud
 M. Guy Éthier

Absences non-motivées : Mme Nicole Miller Potvin
 M. Stephen Ryan

Sont également présents à cette assemblée :

Mme Marlène Thonnard,	Directrice générale
Mme Manon Lauriault,	Directrice du service des ressources éducatives
M. Robert Ledoux,	Directeur du service des ressources matérielles et informatiques
M. Jean-Claude Beaudin,	Directeur du service des ressources financières et du transport scolaire
M. Michel Houde,	Directeur du service des ressources humaines et du secrétariat général
M. Charles Millar,	Agent d'administration au service des ressources humaines et du secrétariat général
M. Kevin Huneault	Représentant de la firme de vérification externe

Le président d'assemblée, monsieur Daniel Moreau, salue les commissaires et les personnes présentes et ouvre l'assemblée.

RÉSOLUTION 2002-CC-190

Ordre du jour

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Guy Lesage que l'ordre du jour soit adopté, étant entendu que le point C-2 soit traité entre les points A-5 et A-6.

A) ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Ouverture de la séance

1- Ordre du jour

Le mercredi 11 décembre 2002

(RÉSOLUTION 2002-CC-190) suite

- 2- Dispense de lecture et adoption des procès-verbaux du C.C. 2002-10-30 et du C.C. 2002-12-04
- 3- Dépôt des procès-verbaux du comité exécutif, C.E. 2002-09-25 et C.E. 2002-12-04
- 4- Parole au public
- 5- Correspondance
- 6- Comité de travail sur l'élaboration du plan stratégique 2003-2006 – rapport de la rencontre du 12 novembre 2002
- 7- Le rendez-vous des régions
- 8- Plan d'action Fonds Jeunesse
- 9- Le point sur les travaux en regard du plan de communication régional
- 10- Assermentation des commissaires parents
- 11- Compte rendu du comité consultatif de gestion du 15 octobre 2002
- 12- Compte rendu du comité de parents du 23 octobre 2002

B) SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES

- 1- Organisation scolaire : état de situation – avis de départ d'élèves depuis le 30 septembre 2002
- 2- Réforme de l'éducation : informations
- 3- Dépôt des comptes rendus :
 - a) Comité des politiques pédagogiques du 17 octobre 2002
 - b) Table de soutien e.h.d.a.a. du 28 octobre 2002

C) SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES ET TRANSPORT SCOLAIRE

- 1- Registre des chèques
- 2- États financiers
- 3- Vérificateur externe
- 4- Négociation des contrats de transport
- 5- Appel d'offre berline
- 6- Caméra de surveillance dans les autobus
- 7- Transport parascolaire

D) SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES ET DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

- 1- Fin d'emploi personnel professionnel : nom, lettres 2002-10-17 et 2002-11-25 (huis-clos, article 167 LIP)
- 2- Démission responsable service de garde
- 3- Nomination temporaire direction adjointe ESSC
- 4- Nomination temporaire direction adjointe, établissement du Cœur-de-la-Gatineau
- 5- Nomination temporaire coordonnateur en animation culturelle et sportive (Fonds Jeunesse Québec)
- 6- Nomination temporaire direction adjointe, Cité étudiante de la Haute-Gatineau
- 7- Accueil et réception des employées et employés

E) SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES ET INFORMATIQUES

- 1- Dossier contamination du sol dans le secteur des ateliers de formation professionnelle de la CÉHG – engagement d'un laboratoire en géotechnique pour étude préliminaire de caractérisation des sols

Le mercredi 11 décembre 2002

(RÉSOLUTION 2002-CC-190) suite

2. Dossier qualité de l'air dans les ateliers F.P. de la CÉHG – état de la situation
- 3- Transfert de véhicules à l'usage de la CÉHG – procuration autorisant M. Jean Gendron à transiger au nom de la CHSBO pour le changement de nom au certificat d'immatriculation
- 4- Projet «Villages branchés du Québec :
 - a) exposé du sommaire du projet
 - b) projet de résolution confirmant l'intention de la CSHBO de procéder à la réalisation d'une étude préliminaire d'ingénierie

F) AUTRES :

- 1- Questions des commissaires
- 2- Suivis
- 3- Retour sur les journées du 4 décembre : rencontre des DG-BSM à Québec et du 5 décembre : les élèves du 3^e millénaire
- 4- Levée de l'assemblée

PROCHAINE ASSEMBLÉE ORDINAIRE : Le mercredi 22 janvier 2003, à Gracefield.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A) ADMINISTRATION GÉNÉRALE

- A-2** RÉSOLUTION 2002-CC-191 **Dispense de lecture et adoption des procès-verbaux des assemblées du conseil des commissaires du 30 octobre 2002 et du 4 décembre 2002**

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Daniel Moreau que le secrétaire général soit dispensé de la lecture des procès-verbaux des assemblées du mercredi 30 octobre 2002 et du mercredi 4 décembre 2002 du conseil des commissaires et que lesdits procès-verbaux soient adoptés tels que rédigés et corrigés.

Par ailleurs, le secrétaire général, M. Houde, explique aux commissaires qu'il n'est pas possible de «déplacer» ou d'«annuler» une assemblée ordinaire du conseil des commissaires dûment convoquée. C'est pourquoi il a été nécessaire de maintenir l'assemblée ordinaire prévue au 4 décembre 2002 et d'en rédiger un procès-verbal, même si elle n'a pu se dérouler faute de quorum. M. Houde demande que mention en soit faite au procès-verbal de la présente assemblée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- A-3** **Dépôt des procès-verbaux du comité exécutif, C.E. 2002-09-25 et C.E. 2002-12-04**

Les procès-verbaux du comité exécutif du 25 septembre 2002 et du 4 décembre 2002 sont déposés. Dans le cas de cette dernière assemblée, la note de M. Houde est également valable, vu qu'il n'est pas possible de «déplacer» ou d'«annuler» une assemblée ordinaire dûment convoquée.

Le mercredi 11 décembre 2002

A-4 Parole au public

Aucune question n'est posée par le public.

A-5 Correspondance

Mme Thonnard et M. Ledoux répondent aux questions des commissaires sur diverses pièces de correspondance.

C) SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES ET TRANSPORT SCOLAIRE

C-2 RÉSOLUTION 2002-CC-192 États financiers

CONSIDÉRANT la teneur du rapport des vérificateurs de la firme comptable Dumoulin Éthier Lacroix;

CONSIDÉRANT l'étude des états financiers du fonds d'opérations courantes et du fonds d'investissement par le comité des finances de la CSHBO;

CONSIDÉRANT la recommandation du directeur des ressources financières, M. Jean-Claude Beaudin;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Reid Soucie d'accepter le rapport financier de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais pour l'année scolaire 2001-2002, tel que présenté par les vérificateurs Dumoulin Éthier Lacroix.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A) ADMINISTRATION GÉNÉRALE

A-6 Comité de travail sur l'élaboration du plan stratégique 2003-2006 – rapport de la rencontre du 12 novembre 2002

Mme Thonnard présente le rapport de la rencontre du 12 novembre 2002 et le conseil des commissaires entérine le contenu de ce rapport.

A-7 Le rendez-vous des régions

Mme Thonnard présente divers documents relatifs au Rendez-vous national des régions : un communiqué du cabinet du ministre d'État à l'Éducation et à l'Emploi, M. Sylvain Simard, daté du 13 novembre 2002; et le Plan d'action Québec-Régions. Mme Thonnard ajoute qu'elle participera, ainsi que M. Ledoux, à un prochain colloque organisé par la Ville de Maniwaki, sur le développement économique. L'attraction et la rétention des jeunes y seront des sujets chauds, ainsi que l'adaptation des services éducatifs en région.

Le mercredi 11 décembre 2002

A-8 Plan d'action Fonds Jeunesse

Mme Thonnard présente et commente le plan d'action Fonds Jeunesse, préparé par monsieur Jean-Charles Bonin, suite à une tournée des établissements. Elle précise que ce projet appuyé financièrement par le programme provincial «Fonds Jeunesse Québec» et visant à développer les activités parascolaires sur le territoire de la CSHBO fait l'objet de deux conférences de presse, une le jour même à Fort-Coulonge, une la semaine prochaine à Maniwaki, afin d'expliquer les grandes lignes du projet et ses impacts attendus. Elle ajoute que le programme «Fonds Jeunesse Québec» ne sera pas renouvelé l'an prochain mais que des avenues sont possibles du côté des programmes «Ça bouge après l'école» et «Québec en forme».

A-9 Le point sur les travaux en regard du plan de communication régional

Mme Thonnard présente et explique un document précisant les étapes parcourues du plan régional de communication, notamment au niveau des consultations faites auprès des parents, des jeunes et des enseignants. À travers l'Outaouais, 22 'focus groups' ont été tenus, dont 6 sur le territoire de la CSHBO. La démarche va permettre de préciser les attitudes et les besoins des acteurs consultés et, du coup, de mieux orienter les actions.

A-10 Assermentation des commissaires parents

M. Houde annonce que les commissaires parents, mesdames Anne Danis (primaire) et Diane Nault (secondaire), ont été assermentées par la directrice générale avant la tenue de l'assemblée.

A-11 Compte rendu du comité consultatif de gestion du 15 octobre 2002

Le compte rendu est déposé.

A-12 Compte rendu du comité de parents du 23 octobre 2002

Le compte rendu est déposé.

B) SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES

B-1 Organisation scolaire : état de situation – avis de départ d'élève depuis le 30 septembre 2002

Mme Lauriault dépose et présente un rapport sur les départs d'élèves depuis le 1^{er} octobre 2002, par établissement secondaire. Elle précise que ce document a été constitué à titre indicatif et représente, en quelque sorte, une 'photo' de la situation. D'autres 'photos' du genre seront produites au cours de l'année scolaire.

Le mercredi 11 décembre 2002

B-2 Réforme de l'éducation : informations

Mme Lauriault dépose divers documents relatifs à la réforme de l'éducation, dont un numéro de la publication Virage, produite par le ministère de l'Éducation, et un reportage sur l'école secondaire Sieur-de-Coulonge. Elle ajoute que les directeurs d'établissements et elle-même ont participé, les 4 et 5 novembre, ainsi que les 26 et 27 novembre, à des journées nationales où les ateliers portant sur la réforme ont mis l'emphase sur l'engagement et la mobilisation. Elle précise aussi que vingt enseignants du primaire suivent actuellement une formation en mathématiques. De plus, lors d'une rencontre tenue le 17 novembre, dans le secteur Hull (Ville de Gatineau), la thématique portait sur la persévérance scolaire. Les directeurs d'écoles secondaires des commissions scolaires outaouaises étaient présents et une présentation a été faite au sujet de l'école secondaire Sieur-de-Coulonge. Mme Lauriault a aussi souligné le succès rencontré lors de la tenue du Salon Emploi Carrière, à l'école secondaire Sieur-de-Coulonge.

B-3 Dépôt des comptes rendus :

- a) Comité des politiques pédagogiques du 17 octobre 2002-12-16

Mme Lauriault dépose le compte rendu.

- b) Table de soutien e.h.d.a.a. du 28 octobre 2002

Mme Lauriault dépose le compte rendu.

C) SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES ET TRANSPORT SCOLAIRE

C-1 RÉSOLUTION 2002-CC-193

Registre de chèques

ATTENDU la vérification des registres de chèques qu'a effectuée la commissaire madame Louise Larocque;

ATTENDU que les observations de la commissaire vérificatrice indiquent que toutes les transactions apparaissent conformes;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Louise Larocque que les registres des chèques de la CSHBO pour les mois d'octobre et novembre 2002 soient adoptés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C-3 RÉSOLUTION 2002-CC-194

Vérificateur externe

CONSIDÉRANT la recommandation du comité des ressources financières;

CONSIDÉRANT l'excellent service de la firme comptable, Dumoulin, Éthier Lacroix, qui effectue notre vérification externe;

CONSIDÉRANT l'offre reçue de cette firme pour les cinq (5) prochaines années financières;

Le mercredi 11 décembre 2002

(RÉSOLUTION 2002-CC-194) suite

CONSIDÉRANT les honoraires prévus suivants :

Exercice 2002-2003 :	20 250 \$
Exercice 2003-2004 :	20 750 \$
Exercice 2004-2005 :	21 300 \$
Exercice 2005-2006 :	22 000 \$
Exercice 2006-2007 :	22 750 \$

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Reid Soucie que les services de la firme Dumoulin Éthier Lacroix, comptables agréés, soient retenus pour le mandat de vérification pour les années 2002-2003 à 2006-2007.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C-4 RÉSOLUTION 2002-CC-195

Formation d'un comité de travail pour les négociations des contrats de transport

CONSIDÉRANT le besoin de former un comité pour représenter la Commission scolaire lors des prochaines négociations des contrats de transport scolaire;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité consultatif de transport de nommer quatre personnes à ce comité, soit :

1. la directrice générale;
2. le directeur des ressources financières et responsable du transport;
3. deux représentants du conseil des commissaires;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Madeleine Aumond de nommer les personnes suivantes : Mme Marlène Thonnard, M. Jean-Claude Beaudin, M. Guy Lesage et Mme Linda Lefebvre, comme représentant(e)s au comité de négociations des contrats de transport scolaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C-5 RÉSOLUTION 2002-CC-196

Appel d'offre berline

CONSIDÉRANT le besoin de transport d'élèves pour le secteur de Low à destination de l'école du Lac-Ste-Marie;

CONSIDÉRANT l'absence de circuit dans une partie de ce secteur;

CONSIDÉRANT les soumissions reçues;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Guy Lesage et résolu d'accepter la soumission de madame Diane Charron et que le contrat pour ce circuit berline soit signé par les deux parties pour l'année scolaire 2002-2003.

De plus, il est résolu que le directeur des ressources financières, monsieur Jean-Claude Beaudin, soit autorisé à signer le contrat pour et au nom de la commission scolaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le mercredi 11 décembre 2002

C-6 RÉSOLUTION 2002-CC-197 **Caméra de surveillance dans les autobus**

CONSIDÉRANT le problème de discipline dans certains autobus scolaires;

CONSIDÉRANT la sécurité de nos élèves;

CONSIDÉRANT la demande des Transports A. Moore inc.;

CONSIDÉRANT que le coût est la responsabilité de nos transporteurs;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité consultatif de transport;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Reid Soucie de permettre aux transporteurs intéressés d'installer un système de caméra dans leurs autobus scolaires.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C-7 RÉSOLUTION 2002-CC-198 **Transport parascolaire**

CONSIDÉRANT le besoin de transport après les heures de classe à la Cité étudiante de la Haute-Gatineau et à l'établissement du Cœur-de-la-Gatineau pour des activités parascolaires;

CONSIDÉRANT que ce type de transport n'est pas du transport d'élève régulier;

CONSIDÉRANT les soumissions reçues suite à l'appel d'offre sur invitation aux transporteurs;

CONSIDÉRANT l'information reçue de la Fédération des commissions scolaires du Québec et les commissions scolaires ayant un deuxième transport;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Daniel Moreau et résolu de mandater monsieur Jean-Claude Beaudin de négocier gré à gré avec les transporteurs ayant soumissionné.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

D) SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES ET DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

RÉSOLUTION 2002-CC-199 **Huis-clos**

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Daniel Moreau de discuter du point D-1 en huis-clos.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2002-CC-200 **Levée du huis-clos**

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Daniel Moreau de lever le huis-clos.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le mercredi 11 décembre 2002

D-1 RÉSOLUTION 2002-CC-201 **Fin d'emploi personnel professionnel : nom, lettres 2002-10-17 et 2002-11-25**

ATTENDU la correspondance adressée à monsieur Stéphane Duval en date du 17 octobre 2002;

ATTENDU que la directrice générale avait le pouvoir de prendre une telle décision;

ATTENDU la volonté des commissaires d'adopter une résolution entérinant la décision prise, sans préjudice, ni admission;

ATTENDU les représentations faites;

après mûre délibération, **IL EST PROPOSÉ** par la commissaire madame Madeleine Aumond :

1. de décider qu'il y a lieu de mettre fin au contrat d'engagement de monsieur Stéphane Duval, pour cause;
2. de donner avis à monsieur Stéphane Duval que la décision de la directrice générale en date du 17 octobre 2002 a été entérinée par le conseil;
3. de confirmer la fin de la période d'essai;
4. de faire parvenir tous les avis à cette fin par l'entremise de la direction.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

D-2 RÉSOLUTION 2002-CC-202 **Démission responsable du service de garde**

CONSIDÉRANT la lettre déposée à la direction des ressources humaines par Mme Claire Gauthier, responsable du service de garde;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Annette Dumouchel de prendre acte de la démission de Mme Claire Gauthier, responsable du service de garde à l'école Poupore, en date du 30 octobre 2002.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

D-3 RÉSOLUTION 2002-CC-203 **Nomination temporaire, direction adjointe ESSC**

CONSIDÉRANT la politique de dotation de personnel;

CONSIDÉRANT la politique de gestion des directions d'établissement;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de sélection;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Guy Lesage de nommer temporairement (jusqu'au 30 juin 2003) Mme Josey Bouchard à titre de directrice adjointe à l'école secondaire Sieur-de-Coulange. Mme Bouchard est entrée en fonction le 26 septembre 2002.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le mercredi 11 décembre 2002

D-4 RÉSOLUTION 2002-CC-204 **Nomination temporaire direction adjointe, établissement du Cœur-de-la-Gatineau**

CONSIDÉRANT la politique de dotation de personnel;

CONSIDÉRANT la politique de gestion des directions d'établissements;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de sélection;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Diane Nault de nommer temporairement madame Diane Joanis (du 1^{er} janvier 2003 jusqu'au 30 juin 2003) à titre de directrice adjointe à l'établissement du Cœur-de-la-Gatineau, en remplacement de monsieur François Côté, directeur adjoint, qui bénéficiera d'un congé sabbatique à traitement différé pour une période de six mois.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

D-5 RÉSOLUTION 2002-CC-205 **Nomination temporaire coordonnateur en animation culturelle et sportive (Fonds Jeunesse Québec)**

CONSIDÉRANT la politique de dotation de personnel;

CONSIDÉRANT la politique de gestion des directions d'établissements;

CONSIDÉRANT la présentation du projet Fonds Jeunesse Québec par la directrice générale lors d'un précédent conseil;

CONSIDÉRANT l'octroi des fonds pour l'année 2002-2003;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Linda Lefebvre de nommer temporairement (jusqu'au 30 juin 2003) M. Jean-Charles Bonin à titre de coordonnateur en animation culturelle et sportive dans le cadre de Fonds Jeunesse Québec et ce, comprenant sa nomination temporaire depuis le 7 octobre 2002.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

D-6 RÉSOLUTION 2002-CC-206 **Nomination temporaire direction adjointe, Cité étudiante de la Haute-Gatineau**

CONSIDÉRANT la politique de dotation de personnel;

CONSIDÉRANT la politique de gestion des directions d'établissements;

CONSIDÉRANT la résolution 2002-CC-184;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Madeleine Aumond de nommer temporairement (jusqu'au 30 juin 2003) M. Jean-Paul Gélinas à titre de directeur adjoint à la Cité étudiante de la Haute-Gatineau. M. Gélinas est entré en fonction le 19 août 2002.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le mercredi 11 décembre 2002

D-7 Accueil et réception des employées et employés

M. Houde rappelle l'accueil organisé le 11 novembre dernier pour les employés engagés depuis le 1^{er} juillet 2002. Il ajoute qu'une nouvelle activité est prévue pour le printemps prochain, afin de souligner à la fois les retraité(e)s et les employé(e)s atteignant 15 et 25 ans d'ancienneté. Cette activité regroupe en fait deux activités existantes et ne requiert donc aucun budget supplémentaire.

E) SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES ET INFORMATIQUES

E-1 Dossier contamination du sol dans le secteur des ateliers de formation professionnelle de la CÉHG – engagement d'un laboratoire en géotechnique pour étude préliminaire de caractérisation des sols

M. Ledoux brosse un résumé du dossier et souligne qu'un appel d'offre a été lancé et qu'une firme, Enviro, de Gatineau, a été retenue. Un rapport doit être déposé à la mi-janvier 2003 et permettra de préciser les actions à prendre dans ce dossier.

E-2 Dossier qualité de l'air dans les ateliers F.P. de la CÉHG – état de la situation

M. Ledoux mentionne que le système de ventilation a été remis en fonction et que tout est revenu à la normale. Il ajoute que cela n'exclut pas des mesures visant à améliorer les choses. Par exemple, des détecteurs de monoxyde de carbone seront installés sous peu.

E-3 RÉSOLUTION 2002-CC-207 **Changement de nom au certificat d'immatriculation de la camionnette à l'usage de la CSHBO**

CONSIDÉRANT l'obligation pour la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais de transférer l'immatriculation du véhicule dont elle est propriétaire au nouveau numéro d'entreprise (NEQ) qui lui a été attribué par l'inspecteur général des institutions financières à la suite de la fusion de 1998;

CONSIDÉRANT la volonté de conserver l'usage du véhicule pré-cité;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Diane Nault d'autoriser M. Jean Gendron à agir au nom de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais, dans la transaction à effectuer pour le changement de nom au certificat d'immatriculation du véhicule.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

E-4 Projet «Villages branchés du Québec»

a) Exposé du sommaire du projet

Le mercredi 11 décembre 2002

M. Ledoux explique les grandes lignes du projet «Villages branchés», visant à créer un réseau Intranet sur tout le territoire desservi par la CSHBO, en coopération avec de nombreux partenaires. Il s'agit d'un investissement de plusieurs millions de dollars pouvant bénéficier d'une importante subvention gouvernementale. Il précise que l'étude préliminaire représente un déboursé de 29 000 \$ et que la CSHBO y contribuerait pour 7 000 \$.

b) **RÉSOLUTION 2002-CC-208** **Projet de résolution confirmant l'intention de la CSHBO de procéder à la réalisation d'une étude préliminaire d'ingénierie**

CONSIDÉRANT les objectifs et les paramètres du programme «Villages branchés du Québec» visant la construction d'un réseau de télécommunication à large bande passante devant relier les écoles de la CSHBO et, potentiellement, des bâtiments municipaux admissibles, bibliothèques publiques et autres bâtiments abritant certains organismes à vocation régionale;

CONSIDÉRANT que cette infrastructure permettrait la mise en place et l'utilisation d'outils de communication déterminants dans l'atteinte des objectifs de développement de notre commission scolaire;

CONSIDÉRANT que la CSHBO doit agir à titre de maître-d'œuvre dans la réalisation de ce projet;

CONSIDÉRANT la volonté de certaines municipalités (exprimée par résolution de leur conseil respectif) à établir des partenariats avec la CSHBO dans la mise en œuvre de cette infrastructure;

CONSIDÉRANT l'aide financière disponible pour les études préparatoires et la réalisation du projet;

CONSIDÉRANT les échéanciers du programme «Villages branchés du Québec» et du programme d'aide financière du «Fonds de l'autoroute de l'information» pour la réalisation d'une étude préliminaire d'ingénierie;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Madeleine Aumond que la CSHBO entreprenne les démarches visant la préparation d'une étude préliminaire d'ingénierie par une firme spécialisée reconnue. Cette étude devant être partie intégrante de la demande de projet à être déposée avant le 30 novembre 2003.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

F) AUTRES :

F-1 Questions des commissaires

Mme Thonnard répond aux questions des commissaires.

Le mercredi 11 décembre 2002

F-2 Suivis

Selon Mme Thonnard, la conférence de presse mise sur pied à l'occasion de l'ouverture récente du bureau régional du cégep de l'Outaouais, dont le local se trouve au siège administratif de la commission scolaire, a été un grand succès. Elle souligne l'importance du retour d'une présence collégiale en région, un retour qui s'est fait dans un esprit de partenariat. Dans ce contexte, le prêt d'un local par la commission scolaire a justement été très apprécié. La commissaire madame Diane Nault prend ensuite la parole pour souligner le prix de bénévolat remporté récemment par madame Claudette Vaillancourt et suggère de lui envoyer une lettre de félicitations. De plus, il serait bon d'envoyer une autre lettre de félicitations à la présidente du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Draveurs, madame Christine Émond Lapointe, une dame qui est originaire de la Haute-Gatineau et qui vient d'être nommée présidente de l'Association des régions du Québec. Madame Émond Lapointe a d'ailleurs fait l'objet d'un reportage de deux pages dans la dernière édition de la revue Connexions Affaires Outaouais. Par la suite, M. Beaudin donne un suivi sur le dossier Géobus, suite à une question du commissaire monsieur Charles Langevin. Selon M. Beaudin, le nouveau système de base de données est disponible actuellement et peut être intégré dans Géobus. Tout devrait être prêt pour la prochaine année scolaire.

F-3 Retour sur les journées du 4 décembre : rencontre des DG-BSM à Québec et du 5 décembre : les élèves du 3^e millénaire

La commissaire madame Louise Larocque commente ces deux journées en donnant des informations sur plusieurs sujets (projet de loi 124, programme «Ça bouge après l'école», Fonds Jeunesse, élections scolaires, bons d'études, manuels scolaires, etc.).

F-4 RÉSOLUTION 2002-CC-209 Levée de l'assemblée

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Charles Langevin que la présente session soit close.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Prochaine assemblée ordinaire : le mercredi 22 janvier 2003, à 19 h, à Gracefield.

Secrétaire général

Président